



Faits généraux

Aperçu

La prestation de services de police à un pays aussi vaste et diversifié que le Canada exige une organisation dynamique et bien structurée. La GRC a changé au fil du temps afin d'offrir des services de police de pointe à tous les Canadiens.

L'efficacité d'abord

Créée par le Parlement en 1919 par le fusionnement de la Police à cheval du Nord-Ouest et de la Police du Dominion, la GRC a pour mandat d'exécuter les lois, de prévenir le crime et de maintenir la paix, l'ordre et la sécurité. En vertu d'ententes entre le gouvernement fédéral et d'autres organismes, la GRC offre des services de police nationaux, provinciaux, territoriaux, autochtones et municipaux à l'échelle du pays.

Depuis 1996, la GRC a recours à une structure de gestion régionale et compte désormais quatre régions, qui relèvent chacune d'un sous-commissaire.

En outre, l'organisation comprend 14 divisions, dirigées par un commandant divisionnaire, en plus de son administration centrale à Ottawa. À l'échelle locale, elle compte plus de 750 détachements.

Pour les besoins de la gestion, la

GRC est structurée en six secteurs d'activité : la police contractuelle, la police nationale, le maintien de la paix, la police de protection et la structure organisationnelle. Les secteurs d'activité généraux constituent des priorités stratégiques qui font l'objet d'une révision périodique afin de favoriser les efforts opérationnels et organisationnels dans le but d'assurer la sécurité des foyers et des collectivités du Canada. En 2006, les priorités stratégiques sont le crime organisé, le terrorisme, la jeunesse, l'intégrité économique (la nouvelle priorité) et les services offerts aux communautés autochtones; de plus, dans la mesure du possible, ces priorités sont appuyées par les partenariats et les initiatives de police intégrée.

Les opérations de la GRC sont axées sur le crime organisé, le terrorisme et les crimes liés au trafic de drogues, la délinquance économique telle que la contrefaçon et la fraude par carte de crédit ainsi que les infractions qui menacent l'intégrité de la frontière nationale. La GRC protège également des personnes de marque (PDM), y compris le Premier ministre et des dignitaires étrangers, et offre aux milieux de l'application de la loi un vaste éventail de services de sécurité informatique.

En Bref

- La GRC compte environ 26 000 employés : des membres civils, des membres réguliers et des employés de la fonction publique.
- Présence de la GRC : Direction générale, 4 régions, 14 divisions, plus de 750 détachements.
- Plus de 75 000 bénévoles apportent leur soutien à l'organisation.
- La GRC administre et exécute plus de 250 lois et ententes fédérales.
- Le réseau du Centre d'information de la police canadienne est accessible à plus de 80 000 agents de police d'un bout à l'autre du pays.



Faits généraux

Les Services nationaux de police, gérés par la GRC au nom de toutes les organisations policières canadiennes, offrent de précieuses ressources aux membres de plus de 500 organismes canadiens d'application de la loi et de justice pénale. Ces ressources comprennent des répertoires nationaux ainsi que des services spécialisés, comme les analyses judiciaires, les renseignements criminels, l'apprentissage policier, la sécurité ministérielle.

Les bases de données nationales des Services nationaux de police (SNP) portent sur les empreintes digitales, les casiers judiciaires, le Centre d'information de la police canadienne (CIPC), le Réseau canadien intégré d'identification balistique et le Système automatisé de renseignements sur la criminalité (SARC).

La GRC assure des services de police contractuels dans huit provinces, trois territoires, plus de 200 municipalités, 165 communautés autochtones, trois aéroports nationaux et de nombreux aéroports locaux.